



**G
R
I
F
F
E**

L'abattage des platanes de la route de Fons :

INDIGNEZ-VOUS !

C'est le cri d'alarme des élus municipaux d'opposition à propos des méthodes de gouvernance du maire, et de sa majorité, après sa décision d'abattre 2 des 4 platanes centenaires (*voir « petit rappel des faits » au verso de ce document*). Une indignation qui concerne l'ensemble de la gestion autocratique de la commune.

Dans son édito, il dit : « *La majorité municipale s'est prononcée favorablement pour la poursuite des travaux tels qu'initialement prévus.* »

IL VOUS BALADE car, lors du conseil municipal du 19 octobre dernier, il avait déclaré :

« *On fera une réunion publique oui, il n'y a pas de soucis, élargie et on en discutera le projet bien entendu. Les techniciens viendront le présenter. Ils le présenteront certainement mieux que moi avec les différents scénaris et puis après on verra ...* »

Aucune réunion publique depuis, ni aucune réunion du conseil municipal. Une décision prise par lui, sans concertation, « en petit comité ». Il y associe **SA** majorité ; alors montrons du doigt ceux qu'il associe à cette décision, contraire à la parole donnée :

Catherine BERGOGNE, Christian FOLCHER, Béatrice DERNONCOURT, Lionel CLERTON, Ghislaine GUIGUES, Jean-Marc FLOUTIER, Anne-Sophie DOUSSE, Serge ROUVIERE, Daniel AYCART, Véronique MARTIN, Joseph VALLEJOS, Charline HACHET, Gérald TAITON et Chantal VAN DYCK.

Sauf à se désolidariser du maire : ils sont complices !

Préparer en douce, en petit comité, avant que d'imposer une décision sans même saisir le conseil municipal,

Suite au verso



Plusieurs dizaines d'habitants ont imposé une réunion en mairie, en juillet, pour exiger l'arrêt des travaux. Le maire écrit : « **Les travaux ont été interrompus par quelques riverains qui ont manifesté leur désaccord sur l'abattage de 4 arbres** » ! *Quelques riverains ?*

Jean-Loup CALINI

Christine BASTIDON

Jean-Pierre CROCCQ

Brice CANONGE

Tract financé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique, merci

INDIGNEZ-VOUS !

Suite de la 1ère page

...c'est devenu la méthode de gouvernance du maire face à une opposition méthodique et organisée.

Des décisions sont prises lors de réunions informelles dont l'opposition est tenue à l'écart. C'était encore le cas dernièrement à la cave coopérative, autre catastrophe annoncée d'un gouffre financier pour la commune...

Pire, il n'hésite pas à se défausser sur d'autres : **« le Conseil Départemental a la maîtrise d'ouvrage » accuse le maire**, alors que le Département l'a déléguée à la commune ! Il est donc le principal responsable !

Petit rappel des faits

Alors que *l'avenue de la gare est en souffrance depuis près de 9 ans*, le maire a voulu engager la réfection de la route de Fons, entre la mairie et le chemin des pauvres (*son domicile - un hasard n'en doutons pas*).

Présenté comme un enfouissement des réseaux suivi d'un goudronnage, le projet n'avait pas fait grand bruit et le conseil municipal avait entériné ces travaux **sans qu'il ne fut jamais question d'abattage des platanes**.

Le projet définitif ne fut jamais présenté au conseil.

Pire, un conseiller de la majorité a précisé qu'il avait souhaité cette présentation mais que le maire s'y était opposé. Seule une annonce de début de travaux avait été faite en conseil. Le début de l'abattage (élagage) sonna l'alerte de certains riverains. Sensuivit l'épisode de « l'homme enchaîné au platane », avant la réunion en mairie qui stoppa le chantier.

Pire encore, le maire refusa de communiquer le dossier, pourtant public, aux conseillers d'opposition. La menace d'un constat d'huissier et d'un référé en justice n'y faisant rien, **les conseillers de l'opposition firent appel aux gendarmes pour obtenir satisfaction**.

C'est alors seulement que fut découverte la réalité du projet*. De là également les péripéties relatées en première page.

Bel exemple de SA démocratie !



* **Vidéo en ligne** : <https://www.youtube.com/watch?v=rJP0DNQ5Ymk&feature=youtu.be>



Une partie des participants* à la réunion publique du 17 juillet 2017 en mairie.

Quelques riverains ?

*près de 50 personnes

Vidéo en ligne de la réunion : <https://www.youtube.com/watch?v=y6TsmZjOdlk&feature=youtu.be>

VOS ÉLUS et le Groupement d'Action Citoyenne (G.A.C.)

Les élus d'opposition mènent actuellement plusieurs actions avec le soutien du GAC et l'assistance d'un avocat spécialiste.

Permanence à la maison « Dumont » tous les vendredi à 18 H 30

